

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	24 (1936)
<b>Heft:</b>	482
 <b>Artikel:</b>	Un anniversaire
<b>Autor:</b>	Glättli, Sophie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262387">https://doi.org/10.5169/seals-262387</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Cliché Mouvement Féministe

Mme S. GLÄTTLI

## Un anniversaire

Les féministes de toute la Suisse se sont unies le 30 juillet dernier pour fêter les soixante ans de Mme Sophie Glättli (Zurich).

A vrai dire, ce fut un étonnement pour beaucoup d'apprendre à cette occasion que Mme Glättli doublait ce cap, qui, pour nos grand-mères, était celui d'une vieillesse déjà très avan-

cée. Car, toujours souriante et gracieuse sous ses magnifiques cheveux blonds qu'elle n'a pas sacrifiés à la mode, mais noue en torsades à la Gretchen, active et alerte, notre amie a gardé tant de jeunesse de corps et d'esprit qu'il faut réfléchir à toute l'œuvre considérable accomplie par elle pour réaliser ce n'est évidemment qu'au cours de multiples années de travail qu'une femme peut mener à bien tant de tâches utiles. Faut-il rappeler ici que, depuis 18 ans, elle préside la puissante Section zurichoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses? que, fondatrice de l'Office suisse pour les professions féminines, elle en préside toujours le Conseil d'administration? qu'elle a présidé longtemps la Commission des lois de notre Conseil national des Femmes suisses (Alliance)? qu'elle fut un des membres les plus écoutés et les plus influents du Comité directeur de celui-ci? que c'est à elle en partie que l'on doit la création de la *Frauenzentrale* de Zurich, comme de nombreuses initiatives utiles en matière sociale et féminine? Et enfin, qui n'associe le nom de Mme Glättli à l'entreprise magnifique et rayonnante que fut la *Saffa*, notre inoubliable Exposition du Travail féminin en 1928, du Comité de laquelle elle fut présidente? Faut-il ajouter que Mme Glättli est une suffragiste convaincue, qui, maintes et maintes fois, a apporté à notre cause l'appui toujours apprécié de sa parole ou de sa plume?...

Le Mouvement, n'ayant pu s'associer, vu l'interruption de sa parution pendant les mois d'été, aux voix qui, de toutes parts, ont convergé vers Mme Glättli à l'occasion de son anniversaire, tient d'autant plus à dire à celle-ci, dès son premier numéro publié après les vacances, ses amicales félicitations et l'expression de toute sa reconnaissance pour l'œuvre accomplie.

## Le Rassemblement Universel pour la Paix

(R. U. P.)

3-6 septembre 1936

L'interruption de la parution du *Mouvement* durant les mois d'été nous a empêchée de tenir nos lectrices au courant des diverses péripéties par lesquelles a passé l'organisation de ce Congrès, dont nos derniers numéros de juillet avaient publiés les appels, l'un d'eux, notamment, spécialement destiné aux femmes, et signé par les principales organisations féminines internationales.

Depuis lors, la décision a été prise par le Comité d'organisation de transférer ce Congrès de Genève à Bruxelles. Cette décision a été si diversement interprétée qu'en entrer dans le détail des commentaires nous entraînerait trop loin: disons simplement que, selon nous, elle a surtout marqué le succès d'une des deux tendances essentielles du Congrès: celle du Congrès de masses. Amener les foules à manifester pour la paix, comme elles l'ont fait à Saint-Cloud, le 9 août, par exemple, tel était l'objectif des organisateurs français surtout, alors que d'autres, comme les Anglais ou les Suisses, défendaient la thèse du Congrès plus réduit, composé de délégations représentant, elles, les masses. Or, réunir des masses à Genève, en pleine « saison internationale » et vis les précautions qu'impose la situation de siège de la S.D.N., il ne fallait

pas y songer. Disons d'ailleurs que cette conception du Congrès de masses ne semble pas se réaliser, puisque, aux dernières nouvelles, on attendait environ 200 délégués britanniques, 500 délégués français, 100 américains, 50 de l'U.R.R.S., 75 des pays scandinaves, etc. C'est le nombre assurément, nombre respectable et imposant, de ceux qui veulent sérieusement affirmer leur volonté de paix et de travailler à la réalisation: ce n'est pas la masse.

Quant à l'attitude du Conseil Fédéral et aux conditions mises par lui à la réunion du Congrès à Genève, on nous permettra de dire ici que nous ne sommes point d'accord avec ceux des organisateurs qui les ont à grand bruit proclamées inacceptables: elles nous ont paru au contraire — une fois n'est pas coutume! — extraordinairement larges en ce qui concerne les mesures de police (grandes facilités de visas de passeports, etc., même pour les pays qui ne sont point en relations diplomatiques avec la Confédération). Quant aux conditions (que, d'ailleurs, si nous sommes bien informée, le gouvernement belge a mises de son côté aux séances de Bruxelles) concernant les cortèges, les manifestations en plein air, l'immixtion dans la politique intérieure suisse, elles sont habituelles aux réunions qui se tiennent à Genève pendant l'Assemblée. En revanche, un point nous a paru complètement en désaccord avec toutes nos traditions de liberté de parole et d'expression d'opinions: c'était la présence perma-

nente au Congrès d'un représentant du Ministère fédéral public. Mais ne voilà-t-il pas que c'était le Secrétariat du Congrès lui-même qui avait demandé cette aide, que nous appellerions, nous, une surveillance antidémocratique? ... Alors, si ce qui nous choque, le Congrès était prêt à l'accepter, et ce qu'il ne voulait pas nous paraissait normal — comment s'entendre? ...

Sans doute aussi, notre atmosphère politique inférieure de Genève, chroniquement empoisonnée depuis trois ans, a-t-elle été néfaste aux premiers préparatifs du Congrès. L'obstination bornée et la mauvaise foi évidente de certains éléments ont tout gâté dès les débuts. Et c'est ainsi qu'un Congrès destiné avant tout à soutenir et à renforcer la Société des Nations, à défendre ses principes essentiels, à déterminer et à organiser les méthodes qui peuvent la sauver, a été transféré, avec une précipitation et une méconnaissance que l'on ne pourra jamais assez déplorer des ressources de propagande pour la paix qu'offre Genève, dans une autre ville que celle où siège cette même Société des Nations. Ironie,

Quand ces lignes paraissent, le Congrès de Bruxelles battra son plein. Nous espérons que notre prochain numéro pourra en appuyer des échos à nos lecteurs, — bien que, pour nous, le plus important du R.U.P. soit surtout l'œuvre d'organisation de la paix et la collaboration des bonnes volontés qui doit en résulter. D'après tous les détails que nous avons reçus, l'activité du Congrès sera répartie entre les grandes Commissions suivantes: les Églises (catholique et protestante), la section protestante étant dirigée par le Rev. Atkinson (Etats-Unis), et les pasteurs Henrion (Genève) et Jézquier (Paris); les syndicats; les coopératives; l'éducation; les lettres et les sciences; les aviateurs; les industrielles; les femmes; le commerce; l'industrie et les finances; les agriculteurs et paysans; l'éducation physique. Dans chacune de ces Com-

missions seront étudiés les moyens pratiques de servir le mieux l'idée de paix. La Commission féminine (que nous sommes un peu étonnés de voir réapparaître, nos représentantes ayant pourtant déclaré au début que les femmes voulaient se répartir comme les hommes dans les autres Commissions sans constituer une catégorie à part) sera présidée par Miss J. Schain (Etats-Unis), présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance Internationale, assistée de Mme Lippens, vice-présidente du Conseil National des Femmes belges, et deux rapporteurs sont prévus: Miss Dingman, présidente du Comité International Féminin pour le désarmement (Genève), et Mme Duchêne, présidente du Comité des femmes contre la guerre et le fascisme (Paris). En outre, une Conférence de toutes les organisations féminines internationales ayant adhéré au R.U.P. a été convoquée avant l'ouverture du Congrès, et après sa clôture pour étudier en commun l'application pratique des décisions votées.

A la présidence de la Commission générale, dont la tâche sera évidemment de coordonner toutes ces différentes activités, siégera Mrs. Corbett Ashby, et il n'est pas besoin de beaucoup de détails d'organisation bien compris pour deviner la présence à la tête du Secrétariat de Rosa Manus! La balance paraît avoir été bien établie entre les différentes nationalités: seule la part faite à la Suisse nous paraît singulièrement restreinte. Est-ce parce que le mouvement en faveur du R.U.P. a été par les circonstances que l'on sait, a mis tant de temps à s'organiser chez nous? La liste complète de la délégation suisse ne nous est d'ailleurs pas encore parvenue au moment où ces lignes sont écrites, mais nous savons en tout cas que l'Association suisse pour le Suffrage sera représentée dans cette délégation par Mme le Dr. Stockmeyer, présidente de notre Section de Zurich.

La plus grande partie du Congrès sera con-



à bref délai en un ministère. La protection de l'enfance embrasse trop de questions, est trop complexe pour s'accommoder longtemps de l'assez grand désordre qu'on voit à présent. Education nationale, Education physique, Justice, Santé publique y collaborent, mais dans un effort dispersé. Il y faut plus d'unité et d'organisation car l'enfance est de la graine d'humanité, elle porte en elle l'avenir. Et, suivant la formule de M. Vincent, « si l'on veut boire de l'eau potable, il faut remonter à la source ».

— Pour assurer au pays, madame une enfance potable?

— Elle est, en certaines régions contaminée déplorablement. Savez-vous, Monsieur, qu'en Normandie les tout petits boivent de l'alcool et qu'ils applaudissent avec joie à la vue d'un bistrot? Savez-vous qu'en Bretagne l'alcool se mêle au lait dans le biberon? A la ville, autre péril: l'enfance déperit dans les taudis. Tandis que sur la Promenade des Anglais, à Nice, s'étale la vie heureuse, pénétrée dans les ruelles et vous y verrez grouiller une marmaille sans air, sans lumières et sans jeux...»

A cet endroit, la voix de Mme Lacore, de douce qu'elle était d'abord, se durcit un peu et martèle les mots; et le regard semble fouiller un horizon lointain.

... Puis, passé l'âge de l'école maternelle, se pose le problème de la rue et de l'enfance délinquante. Délinquante! Ce n'est pas vrai, monsieur, ce n'est pas vrai! Chargés d'atavismes malins, trop souvent témoins de drames lamentables, abandonnés à eux-mêmes, ces gosses, ces déshérités ont, un jour, quelque geste malheureux. Étouffant dans une vie rétrécie, ils ont vu

des jouets magnifiques aux mains d'enfants riches. Ils succombent, et les voilà tarés pour toute leur existence. Je visitais récemment la prison de Fresnes. « Toi, dis-je à un d'eux, qu'as-tu fait? — J'ai volé? — Quoi? — Un vélo. » Il faut relever ces infortunés. A Fresnes, encore, j'avise une prostituée de quinze ans qui un enfant. Il faut lui faire comprendre qu'en élavant son enfant elle peut redresser sa vie. L'en persuader et l'y aider, tel est le côté social. Ces jeunes dévoués du vice et de la misère, la solidarité exige qu'elles soient recueillies, et, autant qu'il se peut, sauvées. Il faut à tout prix affecter à cette tâche des éducateurs choisis, des médecins exercés, des psychiatres spécialisés. Une œuvre immense reste à accomplir.

### Quand et comment les femmes se reposent-elles?

*A cette question, si souvent posée dans nos colonnes, des vacances de la ménagère, nous sommes spécialement heureuse de trouver dans la Tribune de Genève la réponse que nous reproduisons ci-après. Spécialement heureuse, disons-nous, car cette réponse est signée de Monsieur X..., qui, s'intitulant généralement « ami des femmes », prend trop souvent prétexte de ce qualificatif pour combattre nos idées, « pour notre bien ». Mais, pour cette fois, nous voilà d'accord.*

Vous n'avez pas été sans observer que l'égoïsme de l'homme est d'une inconscience presque magnifique. Il dit volontiers de sa femme qu'elle ne travaille pas lorsqu'elle n'a d'autre occupation que les soins du ménage. Or, qu'est-ce que c'est que ces soins, sinon l'accomplissement continu

de tâches qui, commençant au lever de la femme, ne cessent qu'au moment où elle se couche?

Où est-elle, la journée de huit heures pour les ménagères? Que sont, pour elles, les heures des repas? Un repos? Non, un dérangement incessant. Monsieur, lui, mange, boit, en toute tranquillité, s'installe ensuite commodément afin de fumer sa pipe ou son cigare, durant que la femme est à l'évier, lavant la vaisselle. N'est-ce pas tout naturel? Le mari ne gagne-t-il pas le pain du ménage? Que sont ces besognes humbles de la femme au foyer à côté de son labeur à lui, au dehors? Et il se carre, se donne de l'importance, à l'air de penser (et pense, hélas!) que celle qu'il a épousée doit être rudement contente de l'avoir rencontré; n'a-t-il pas de l'ordre, n'est-il pas travailleur, sobre? Que pourrait demander de plus celle qui a la veine d'être tombée sur un si bon numéro?

La moindre des choses: que ce parangon des vertus masculines voulût bien s'apercevoir que ce n'est pas par la grâce du Saint-Esprit que son logement est bien tenu, que ses repas sont apportés non seulement pour le nourrir, mais encore pour satisfaire sa gourmandise, que ses enfants sont lavés, et vêtus proprement, que son linge est en ordre, que le budget du ménage s'équilibre, chose qu'il trouve toute naturelle chez lui (il ne manquerait plus que ce fut le contraire! On verrait...) alors que, citoyen et patriote, il se réjigne parfaitement à ce que ses hommes d'Etat soient incapables de réaliser ce que sa femme vient à bout.

Il ne s'étonne de rien quand tout va bien; il est enclin à ne passer aucune défaillance lorsque quelque chose ne va plus. Ce ministre de l'inté-

rieur qu'il possède, c'est « sa » femme: dès lors, ce qu'elle fait, elle le fait pour la communauté, n'est-ce pas? Pourquoi en serait-il ému ou même simplement reconnaissant? On va prendre des vacances? Ce sera bon de se sentir encore chez soi, alors qu'on aura émigré à la mer ou à la montagne! L'hôtel, la pension gâtent le plaisir de se reposer: ça coûte cher, ce n'est pas bon, on n'est pas tranquille... « Si, moi! » dit parfois, et pense toujours, la femme. Et si elle le dit, Monsieur s'étonne, sincèrement, ce qui est le pire! Sa femme est fatiguée? De quoi, grand Dieu? Est-il donc un homme si exigeant? Il est un homme, — et c'est assez...

*Et voici que, de son côté, M. Pierre Deslandes sonne la même cloche dans la Gazette de Lausanne. Y a-t-il décidément quelque chose de changé chez nos journalistes? ...*

La sévérité des temps exige que tant de jeunes femmes mènent seules leur ménage. Après tout, est-ce donc un si grand malheur?

Le certain, c'est que nos jeunes amies, « condamnées » à ce régime par la simplicité de leurs ressources, s'en plaignent infiniment moins que leurs mères ne faisaient de leurs bonnes ignorantes, changeantes et fantastiques. Dans un cadre simplifié, où les murs tiennent moins d'espace, et davantage les fleurs, elles conduisent leur besogne quotidienne sans se lamenter ni se faner. Entre elles et les languissantes épouses d'un autre temps, qui ne savaient que se plaindre de leurs domestiques, quel siècle a donc coulé? Ces actives maîtresses d'une maison bien équipée, c'est cette besogne gentiment acceptée qui les gardera de vieillir. A la condition, pourtant,